

**« Service 15-20 » : une organisation communautaire qui intervient auprès des jeunes travailleurs**

**Entrevue avec Pierre Francoeur**

**Service 15-20: A Community Organization for Young Workers**

**Servicio 15-20: una organización comunitaria para los jóvenes trabajadores**

Pierre Hamel et J. Hohl

Numéro 8 (48), automne 1982

Le chômage et les jeunes

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1034805ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1034805ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Résumé de l'article

« Service 15-20 » est un organisme communautaire qui s'adresse aux jeunes sans emploi pour les aider à se trouver du travail tout en développant une meilleure connaissance de leurs droits en tant que travailleurs, mais aussi en leur permettant d'acquérir une plus grande autonomie vis-à-vis de leur milieu. L'entrevue réalisée avec Pierre Francoeur, l'un des permanents du « Service 15-20 », rend compte du fonctionnement et des principales difficultés que rencontre l'organisme.

Éditeur(s)

Lien social et Politiques

ISSN

0707-9699 (imprimé)

2369-6400 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce document

Hamel, P. & Hohl, J. (1982). « Service 15-20 » : une organisation communautaire qui intervient auprès des jeunes travailleurs : entrevue avec Pierre Francoeur. *International Review of Community Development / Revue internationale d'action communautaire*, (8), 137–140. <https://doi.org/10.7202/1034805ar>

# « Service 15-20 » : une organisation communautaire qui intervient auprès des jeunes travailleurs

P. Francoeur

L'intervention du gouvernement fédéral dans le secteur de l'emploi s'est raffermie et diversifiée depuis la crise des années trente. Il a ainsi été amené, au début des années 70, à mettre en place différents programmes pour soutenir l'intégration des jeunes au marché du travail. C'est dans ce cadre par exemple que des programmes comme « Perspectives Jeunesse » qui s'adressait aux étudiants et « Initiatives Locales » qui visait plutôt les jeunes chômeurs ont été expérimentés. Dans la même foulée les Centres de main-d'oeuvre du Canada mettaient en place des programmes plus directifs, entre autres à l'intention des jeunes.

Si l'initiative de « Service 15-20 » s'enracine dans un premier temps dans le fonctionnement et l'évolution d'un programme gouvernemental, dans un deuxième temps les responsables du projet le relancent dans une autre perspective. Subventionné par les deux paliers gouvernementaux l'organisme demeure jusqu'à un certain point dépendant de ces sources de financement. Ceci ne l'empêche toutefois pas d'effectuer un travail de pré-organisation qui s'inspire de l'organisation syndicale. Mais sur ce plan ce sont avant tout les préjugés des jeunes qui doivent être surmontés.

Si le défi et les objectifs que poursuit « Service 15-20 » se définissent en fonction des jeunes, leur survie et leur capacité d'intervention résulte peut-être davantage du réseau mis en place et du type de relations qui ont été développées tant avec les employeurs

qu'avec les institutions publiques. Les responsables de « Service 15-20 » se retrouvent constamment placés dans une situation précaire et sous plusieurs angles contradictoires qu'ils tentent de surmonter. L'entrevue avec Pierre Francoeur, permanent à « Service 15-20 », vise à cerner les principaux aspects de cette situation précaire que traverse « Service 15-20 » et qu'il partage avec plusieurs organisations communautaires.

— *Avant que soit mis sur pied « Service 15-20 » le gouvernement fédéral avait créé, dans le sud-ouest de Montréal, un « Service de main-d'oeuvre pour les jeunes ». Comment est-on passé de l'un à l'autre ?*

Les Centres de main-d'oeuvre du Canada ont constaté qu'ils ne pouvaient répondre à des populations spécifiques (jeunes, femmes, handicapés, ex-détenus) et ont mis sur pied des programmes pour ces populations cibles. C'est ce qui a conduit les Centres de main-d'oeuvre à organiser des « Services de main-d'oeuvre » pour les jeunes. C'est dans ce contexte qu'a été initié, en janvier 1974, le « Service de main-d'oeuvre pour les jeunes de 15 à 20 ans du sud-ouest de Montréal ».

En 1978 ce « Service de main-d'oeuvre » s'est vu coupé ses fonds. Un des permanents de l'équipe initiale a décidé de poursuivre le travail en changeant d'orientation c'est-à-dire en privilégiant une intervention collective destinée à sensibiliser les jeunes. Ce

qui est formulé, c'est une démarche collective de prise en charge par les jeunes de leur réalité socio-économique. Cette démarche suppose que l'on cesse de considérer les cas comme individuels. Il importe avant tout de considérer que ces jeunes sont à la recherche d'une identité sociale. C'est là l'origine de « Service 15-20 » qui continue de s'adresser à des jeunes du sud-ouest de Montréal qui constitue l'un des secteurs les plus défavorisés de la région métropolitaine.

— *Est-ce qu'on peut parler d'une évolution depuis les débuts de « Service 15-20 » ?*

Initialement l'on s'adressait à des jeunes travailleurs de 15 à 20 ans. Mais on a constaté qu'entre 15 et 20 ans les jeunes lâchaient l'école parce qu'asphyxiés socialement et horripilés de tout apprentissage académique, ils considèrent, à prime abord, tout encadrement comme du harcèlement. Ils sentent leurs besoins et intérêts lésés par les adultes. Ainsi pour nous, un programme de formation à l'emploi ne saurait répondre à leur désir immédiat de « vivre ». Nous avons donc décidé de nous adresser à des jeunes adultes plutôt qu'à des adolescents.

Le Service de main-d'oeuvre se centrait sur le placement. Nous avons décidé de proposer en 1979 quelque chose d'équivalent au congé-éducation dans les entreprises et de donner la possibilité à des jeunes travailleurs de s'impliquer socialement dans leur quartier. Nous avons ainsi déplacé l'accent du champ économique au champ social, c'est-à-dire du placement à l'expérimentation sociale.

Au cours d'une année les jeunes devaient s'intégrer à des groupes populaires en étant rémunérés au salaire minimum. On avait comme objectif qu'ils acquièrent une méthode et une technique de travail, qu'ils développent un esprit critique, qu'ils passent d'une connaissance émotive à une connaissance objective. Mais on s'est rendu compte qu'il y avait un trop grand fossé entre les militants des groupes populaires et les jeunes et que ces derniers étaient avant tout utilisés comme « cheap labour », donc qu'ils ne faisaient pas l'apprentissage escompté. De plus ces stages ne répondaient pas aux besoins réels des jeunes qui voulaient surtout acquérir une indépendance économique et obtenir un emploi. Mais comment donner accès à

des emplois sans être complice d'une intégration de main-d'oeuvre à bon marché ?

Nous avons alors décidé de servir d'intermédiaires entre les jeunes et les entreprises tout en nous donnant les moyens de garantir que les entreprises respectent les besoins des jeunes. Nous sommes donc retournés en 1980 dans le champ économique mais en n'abandonnant pas le social.

— *Actuellement par qui êtes-vous financés ?*

Nos subventions proviennent de deux sources. L'une du ministère de l'Emploi et de l'Immigration du Canada, l'autre du ministère des Affaires sociales du Québec. À ces deux sources de financement correspondent les deux activités principales de « Service 15-20 », soit un programme de formation à l'emploi et une activité à caractère socio-culturel.

Au niveau du programme de formation nous nous adressons à un groupe de 45 jeunes par année divisé en trois groupes de 15 également répartis entre les gars et les filles. Les conditions d'admissibilité au programme de formation à l'emploi sont les suivantes :

- être sans emploi
- être âgé de 18 à 24 ans
- être apte à lire et écrire
- avoir complété ou non des études de niveau secondaire mais sans être engagé dans des études de niveau collégial ou universitaire
- avoir une expérience sur le marché du travail
- être motivé à poursuivre une démarche de formation
- être intéressé à se réinsérer sur le marché du travail.

Le groupe de 15 jeunes est sélectionné parmi un bassin de 200 candidats recrutés par l'entremise d'espaces publicitaires achetés aux journaux locaux, d'affiches étalées dans des lieux publics des quartiers, d'annonces radiophoniques et de références provenant des centres d'emploi des gouvernements fédéral et provincial. Après avoir recueilli l'ensemble des candidatures nous retranchons une cinquantaine de candidats à partir des critères que je viens d'énoncer. Par la suite nous convoquons les 150 candidats à des entrevues collectives. Nous gardons 50 candidats pour une évaluation finale qu'est l'entrevue individuelle. Cette démarche de sélection répartie sur 4 semaines

nous permet d'identifier les 15 stagiaires pour le programme de formation.

Le programme comporte trois séquences :

1) *informations socio-économiques et orientations sur le marché du travail*

(6 semaines)

Au niveau des *informations* nous leur présentons un portrait de la réalité économique visant une meilleure compréhension des centres de pouvoir et des politiques gouvernementales. Nous voulons aussi leur faire connaître leurs droits et les recours possibles. Nous visons une pré-organisation (par analogie avec l'organisation syndicale).

Au niveau de l'*orientation* on cherche surtout à savoir ce que les jeunes ont le goût de vivre plutôt que d'insister en premier lieu sur leurs compétences. Ainsi on les encourage à investiguer des nouveaux champs mais en s'assurant qu'ils aient une image concrète et non mystifiée du travail qui les intéresse. L'important c'est qu'ils apprennent à formuler de façon cohérente ce qu'ils veulent faire. Ce sont eux ensuite qui font la recherche d'un lieu de stage. Ils ont trois jours pour ce faire et c'est facile pour eux dans la mesure où ils sont rémunérés par « Service 15-20 » et que les entreprises n'ont rien à déboursier. À cette étape la question de fond est la confiance : ils ont peur de tout. Ils reprennent confiance en voyant qu'ils trouvent un milieu de stage sans difficulté. Il est important de mentionner que nous n'avons aucune liste d'entreprise et que nous nous refusons à en constituer une.

2) *Stage dans les entreprises*

(6 semaines)

Le stage dure six semaines. Règle générale les stages se déroulent très bien. Les jeunes n'ont jamais été utilisés comme main-d'oeuvre à bon marché dans la mesure où le jeune avait identifié clairement au départ ce qu'il voulait et établi un contrat avec l'employeur. Le rôle de « Service 15-20 » est de s'assurer que le contrat est respecté.

3) *Retour sur le stage et recherche d'emploi*

(3 semaines)

Au cours de cette étape on capitalise sur le succès de l'expérience de stage (sur le fait qu'ils ont réussi quelque chose de positif, ce qui est rare pour eux). Les jeunes sont tous peu ou non qualifiés. Ils sont de la sorte confinés au secteur précaire où la mobilité est très grande mais aussi où il y a relativement

plus d'ouvertures. Contrairement à ce qu'ils imaginent ils peuvent se trouver un emploi et de fait ils en trouvent dans huit cas sur dix.

Au niveau de l'activité à caractère socio-culturel, nous avons décidé d'aménager un espace qui serait géré par les jeunes, c'est-à-dire un café, et d'engager un permanent pour l'animer. Jusqu'à maintenant, l'expérience a plus ou moins bien fonctionné faute d'objectifs suffisamment clairs et par manque de perspective. De plus l'idée d'un café dans ce type de milieu n'était pas appropriée. Après quelques mois d'activité, les jeunes se sont « formés en ghetto » et le permanent a renforcé ces tendances qui allaient à l'encontre du programme de formation que nous avions en tête. Actuellement nous ré-évaluons la formule et entendons relancer le projet sous une autre forme.

— *Vous servez finalement de relai entre l'État et l'employeur pour une catégorie spécifique de travailleurs et de ce point de vue vous jouez un rôle de formation pour un secteur dont les conditions de travail sont précaires. Est-ce que votre rôle n'est pas en fin de compte d'adapter les jeunes à des conditions de travail inacceptables ? Ainsi est-ce que vous n'assumez pas d'abord et avant tout une fonction d'intégration sociale ?*

De toute façon les jeunes se retrouveront dans le secteur précaire avec ou sans nous. Ce qu'on leur donne de plus, c'est la possibilité d'y entrer plus rapidement mais surtout d'y défendre leurs droits. Je ne dis pas que ça va changer les conditions du travail précaire mais ils vont être davantage en mesure de lutter. Du point de vue politique tu peux prôner l'inaction. Mais dans la mesure où le chômage et les jeunes existent, nous avons fait le choix de ne pas nous fermer les yeux. Nous ne sommes pas la voie pour une réponse nationale à la crise !

— *Comment évaluez-vous votre travail ?*

Nous effectuons un suivi au cours des six mois qui succèdent le stage. Nous remarquons qu'après deux ans les jeunes ont acquis une indépendance économique et qu'ils ont quitté le milieu familial. Même si leur

mobilité dans l'emploi continue à être grande, ils parviennent presque toujours à trouver un nouvel emploi.

— *Vous êtes dépendants des subventions que vous recevez ?*

Nous serons toujours dépendants de nos bailleurs de fonds. Il s'agit d'établir des rapports de force avec eux et de présenter des projets clairs. Mais en ce qui concerne les activités socio-culturelles on favorise l'auto-financement.

— *Vous avez une perspective qui remet en question le rôle des classes dominantes au niveau économique. Avez-vous des actions avec les syndicats ou les organisations populaires qui interviennent au niveau des conditions de travail ?*

Nous avons des liens avec des organisations populaires à l'occasion de certaines luttes mais ce sont les permanents qui y participent. Il est difficile de mobiliser les jeunes. Ils ne se sentent pas concernés, même sur des problèmes aussi cruciaux pour eux. Nous devons nous battre contre leurs préjugés. Par exemple, ils sont opposés au syndicalisme et préfèrent négocier leurs conditions de travail à la pièce.

Pour l'instant la chose la plus importante pour nous c'est de collectiviser le travail des jeunes : il faut développer des moyens collectifs et une conscience collective. Ce que nous essayons timidement de faire pour le moment, c'est de favoriser des regroupements de jeunes travailleurs.

(Propos recueillis par  
P. Hamel et J. Hohl)  
Août 1982

# politique sociale

collection dirigée par michel tachon

le social en plan  
par bruno jobert  
préface de j.m. bêlorgey

"Le social en plan" présente une analyse originale de la machinerie de la planification.

Pour la haute fonction publique, la planification sociale a constitué un lieu privilégié de combat idéologique où était inlassablement recherchée la remise en cause d'un modèle de développement inégalitaire. Les difficultés répétées de la planification sociale qui sont retracées dans ce livre expriment l'affrontement inégal entre cette fraction des intellectuels ralliés à la gauche et une coalition politique dominée par un libéralisme militant.

L'impact de la planification sur les politiques sectorielles reste incertain. La doctrine de l'action sociale globale incite à une transformation des mentalités. Mais ses résultats restent limités par le maintien d'une organisation des services sociaux caractérisée par le cloisonnement et le morcellement des centres de pouvoir.

Le modèle d'une politique de santé privilégiant la prévention est resté très largement lettre morte. La lutte entre syndicats de médecins et Sécurité Sociale occupe le devant de la scène et bloque le débat fondamental sur la réorientation des systèmes de soins. Si l'inflation sociale est le produit des contradictions d'une société marchande inégalitaire, seule une stratégie visant à transformer ses structures économiques et politiques pourra en venir à bout.

Le Social en Plan propose une réflexion sur la planification à tous les intervenants sociaux.

**économie et humanisme  
les éditions ouvrières**